

Evolution des surfaces d'habitats naturels remarquables des milieux littoraux

Description

La notion d'habitat en écologie résulte du constat que la végétation et la faune qui y sont liées sont étroitement associées aux conditions particulières d'un lieu. L'étude de la végétation constitue généralement le meilleur indicateur pour définir un habitat. Ainsi en France, certains habitats sont considérés comme remarquables car ils correspondent à des conditions rarement réunies. Ces derniers accueillent le plus souvent une faune et une flore également remarquables. Ces habitats remarquables sont recensés dans la base de données ARCH pilotée par la Région Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de la mise en place d'une cartographie transfrontalière des habitats naturels Nord-Pas de Calais – Kent

ensemble des habitats de ARCH d'importance 1 et 2

Contexte / Analyse

Au regard de la diversité et de la qualité des habitats remarquables présents sur le secteur littoral du plan de parc, il est nécessaire de pouvoir suivre l'évolution de cette biodiversité dans le temps. L'importance du suivi de cette diversité est à mettre en parallèle avec la pression liée à la fréquentation importante et la pression d'urbanisation

constante de la frange littorale du parc. Avec plus de 2 000 ha d'habitats à enjeux écologiques majeurs en 2013, l'analyse de l'évolution de ces habitats remarquables pendant la durée de la charte est une priorité.

Résultats



Source : IGN BD Topo 2012, ARCH 2013, PNR CM0 2017

Sans objet

Fréquence de mise à jour :



(années)

Fiche mise à jour le : 19 décembre 2017